

COURRIER ARRIVÉ LE

2 NOV. 2025

Mairie de Saint Gervais - 85230

Gestion des ragondins et rats musqués : des cages-pièges mises à disposition.

Le ragondin et le rat musqué, originaires d'Amérique, sont des rongeurs classés ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts). Leurs populations prolifiques se retrouvent dans le marais et créent de nombreux dégâts sur les cultures, les roselières et sur les berges des fossés et la voirie. Ils sont aussi susceptibles de propager des maladies.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, une lutte collective est organisée afin de réguler leurs populations. Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) est chargé de collecter les captures, sur le Marais breton vendéen, en particulier sur les communes de Challans-Gois et de Océan Marais de Monts. Il indemnise les animaux capturés et tués, apporte du conseil et anime un réseau de plus de 250 piégeurs volontaires. Tout particulier peut participer à cette lutte et si vous avez des dégâts chez vous, le SMBB peut vous mettre en relation avec des piégeurs.

Le SMBB peut aussi prêter des cages-pièges pour une durée de 6 mois. L'utilisation des cages avec des appâts végétaux (carottes...) est possible toute l'année, après inscription auprès du SMBB.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service n'hésitez pas à contacter l'agent en charge de la mission au SMBB au 07.72.21.53.26 ou le standard du SMBB au 02.51.39.55.62.

